



*Basket44*

# **PROCES VERBAL**

## **Comité Directeur**

Jeudi 11 Mars 2021

Présents : Séverine AILLERIE - Didier AUBERT - Franck BAUDRILLER - Benoît RENAUD - Dominique BOUDEAU - Dimitri BREHERET - Jean Paul BREMENT - Frédérique CONCILLE - Mireille COURBOULAY - Pascal DUPE -Thierry GATEFAIT – Elodie GIRARD - Bénédicte GOUGAUD - Alain GUERESSE - Franck JOUNIER - Sophie LAMBOUR - Riccardo POZZETTO – Benoît RENAUD - Christine RULLIE - Pascale SIMON - Lénaïc SORIN - Christine THERET - Maxime TRICHARD

Excusés : Sébastien LHERMITE - Bertrand VIGOUROUX – Justine VOLLANT

Invités : Yannick OLIVIER – Aline LEVALLOIS – Maxime LEROUX

## 1. INFORMATION PRESIDENT

Le président nous annonce la tenue d'un bureau fédéral le 19 mars qui précédera une réunion de la ligue et des comités le 22 mars prochain, afin de fixer un cadre pour la suite de la saison.

Un comité directeur aura lieu le lundi 29 mars afin de vous informer et prendre les orientations sportives à venir. Présentation du questionnaire du 21 février 2021, dont 103 clubs sur 138 que compte le comité, ont répondu. Ce qui équivaut à 74%. Le lien social est maintenu par les clubs par des mails et visio-conférences animées par les entraîneurs et dirigeants. Des séances en extérieur sans contact sont organisées. Il s'avère difficile de conserver la motivation surtout avec les jeunes, en manque de compétition. Il apparaît compliqué de maintenir le lien social sans visibilité de retour au jeu.

Sur 103 clubs, 60 disposent de terrains dont 48 dans un état moyen voire médiocre. Ce qui donne de la cohérence avec le plan INFRA que nous souhaitons mener afin de réhabiliter voire de réaménager d'autres terrains. Ce qui permet de faire face à la situation actuelle et de développer le basket 3x3.

A la question : si la saison ne redémarrait pas ou tardivement, l'inquiétude principale est bien la perte de licenciés (jeunes, seniors et bénévoles).

En ce qui concerne la reprise éventuelle, peu de clubs retiennent la solution de finir la 1<sup>ère</sup> phase du championnat. L'attente des clubs majoritairement est surtout une reprise des entraînements et de rejouer avec ou sans compétition. Par contre, si une reprise s'effectuait en mars, ils préféreraient un mini championnat jusqu'en juin. Et si reprise au-delà : plateaux tournois et mini championnat pour les jeunes, avec des mini-poules géographiques, afin de limiter les déplacements.

Sur le plan financier, il apparaît que 66 clubs disposent d'un salarié dont 39 à plein temps. Dans l'ensemble le maintien des salaires à 100% est appliqué pour 51 clubs sur 66, soit 77% au total.

64 clubs ont bénéficié du chômage partiel et seulement 22 ont fait appel au fonds de solidarité. Ce qui retient aussi notre attention c'est le nombre moyen de clubs ayant sollicité le retour au jeu CD, Ligue et FFBB. Nous rappelons que le projet doit être déposé au plus tard le 31 mars concernant celui de la Ligue et du Comité.

Le président remercie toutes les personnes élues ayant participé au retour au jeu et aux réflexions sportives et financières sur lesquelles il a fallu se pencher.

## 2. INFORMATION DIRECTEUR

### Salariés :

Yannick OLIVIER nous rappelle les modalités renouvelées

- Par semaine :
  - 50 % en chômage partiel
  - 40 % en présentiel sur site et un planning sur la semaine, afin d'éviter la présence de trop de personnes en même temps, le même jour.
  - 10 % en télétravail dont une plage horaire commune
- Les tableaux de congés sont établis jusqu'à la fin mai. Il est prévu de que les CTF restent à disposition du comité, donc des clubs, en mai et juin, en perspective d'une reprise des activités.
- Dans le cadre du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels, une réunion de CSE aura lieu lundi prochain pour faire le point sur ce document afin que les représentants exposent celui-ci aux salariés et d'autre part, sur le fonctionnement du CSE. Une formation obligatoire sur la prévention des risques liés à l'activité physique est programmée les 16 mars et 1er avril pour l'ensemble des salariés. Les 24 et 25 mars prochains aura lieu une formation Salarié Sauveteur du Travail pour l'ensemble du personnel.

- Stéphanie TRELOHAN a repris ses activités au comité depuis ce matin.

#### **INFRA :**

- Yannick OLIVIER fait le point sur le plan INFRA. Le Pouliguen : c'est acté et la commune s'engage dans la réfection de 2 terrains pour le mois d'avril prochain. Plusieurs rendez-vous ont déjà eu lieu également avec les communes suivantes :
  - o Pontchâteau – Pornic – Nantes – Saint-Nazaire – Château-Thébaud – Vertou – Sucé sur Erdre – Indre – Loire Auxence
- D'autres rendez-vous avec d'autres communes sont en cours.
- En ce qui concerne Nantes : un accord de principe est acté avec Mr Ali Rebouh. Un rapprochement s'effectuera avec les services techniques de la ville de Nantes afin d'étudier un projet sur le secteur de Procé-Dervallières.
- Un autre contact avec un collègue pourrait avoir lieu, en lien avec le Conseil Départemental.

#### **Nouvelles présentations :**

Il a été demandé à Romane de travailler sur les outils de communication, dont les Power Point afin d'améliorer leur lisibilité.

Pour information, le terrain 3x3 du Comité est en cours de vente. Le comité réinvestira dans un autre terrain 3x3 et un panneau remorque, ainsi que de deux structures gonflables 3x3. Un dossier de subvention est en cours d'élaboration et une demande sera faite prochainement auprès du Conseil Départemental de Loire-Atlantique, dans le cadre de l'enveloppe allouée à l'acquisition de matériel lourd.

### **3. TRESORERIE**

Bénédicte GOUGAUD annonce un excédent d'environ 150000€. Cette somme est due en partie au chômage partiel, aux réductions de charges patronales et des cotisations URSSAF, aux postes comme la fête du mini basket et de Noël qui ne se sont pas déroulées, la technique suite aux formations qui n'ont pas eu lieu, à laquelle nous devons ajouter le deuxième paiement des clubs (15000€) pas encore perçus. Nous arrivons à une somme globale de 180000€, mais bien entendu nous avons des factures à honorer comme le nouveau serveur informatique, les investissements en matériel lourd, l'achat des médailles de 3x3, des dotations en petit matériel en direction des clubs, la participation du Comité à la dotation pluriannuelle du Conseil Départemental de Loire-Atlantique, etc. Notre capacité de remboursement s'élève donc à 150000€ comme évoqué.

A partir de cette réflexion, nous proposons aux clubs le remboursement intégral de l'extension des licences : 121800€, des engagements U9 blanc, rouge, orange : 9960€, un pourcentage des autres engagements : 19800€, en ajoutant les licences T : 2400€. Tout en sachant que les clubs ont bénéficié d'aide dans le cadre du retour au jeu et du remboursement des engagements versés de la coupe de Loire Atlantique.

Un travail est en cours de réalisation sur le budget prévisionnel 2021/2022 : sur le montant de la baisse des licenciés, sur la vigilance des dépenses et les coupes budgétaires que nous pourrions opérer. Au prochain comité directeur, il sera possible de présenter une ébauche de budget plus précis. Des sources d'économies sont à l'étude.

**Le plan de soutien financier aux clubs est adopté à l'unanimité des membres présents.**

Franck JOUNIER conclut en expliquant que ce projet de remboursement sera bien évidemment présenté à la Fédération, et surtout il sera communiqué aux clubs au plus vite.

### **4. REPRISE SPORTIVE :**

Lénaïc SORIN, annonce que 77 clubs sur 138, ont répondu à l'enquête dans les délais impartis, soit 56%.

En cas de reprise du championnat, seriez-vous favorable à terminer la 1<sup>ère</sup> phase. Réponse 37% sans opinion en PR, par contre de D2 au mini basket, le pourcentage est favorable : de 41 à 68%.

En cas d'arrêt définitif de la compétition : 68 à 82% sont favorables à la création d'une nouvelle compétition, sans montée, sans descente et sans titre.

Dans la même proposition de nouvelle compétition, quelles conditions de participation souhaiteriez-vous : 75 à 77% volontaire. A quelle date la fin de cette compétition : 46 à 49% : 30 juin. Toujours dans cette nouvelle compétition, quel format : Aller et Retour 29 à 32% chez les seniors et les jeunes. Plateaux Tournois 52% pour le mini basket. A l'issue de la réunion de ce matin, où une dizaine de personnes ont participé, les orientations suivantes ont été présentées :

Fin de la compétition, avec la validation de la FFBB, Organisation d'un championnat facultatif, regroupement par secteur géographique, sans montée et sans descente, ni aucun impact sur la saison 2021/2022.

ORGANISATION :

SENIORS :

Demande auprès des clubs inscrits leurs préférences des week-ends et de rencontre à domicile ou à l'extérieur. Essayer de respecter les niveaux de compétition et même réaliser des mix entre 2 niveaux.

Positionnement sur une carte, des clubs par week-end et réaliser les rencontres par secteur. Désigner des officiels par secteur afin de faciliter leur reprise.

Pourquoi arrêter le championnat ? Puisque le nombre de journées restantes à notre disposition serait insuffisant. Risque de tension lors des rencontres, si classement. A la suite de l'arrêt de 5 mois, nous ne pouvons négliger le risque de blessures si engagement physique.

JEUNES :

Poursuite du championnat là où il s'est arrêté, en cas de d'autorisation de reprise. Aucun droit sportif n'est acquis en jeune, donc aucun impact sur la saison prochaine. La compétition ne sera pas obligatoire et aucun impact sportif et économique.

Pourquoi ce choix pour les jeunes ? Ils exercent des activités extra scolaires. La formule est déjà définie. Le nombre d'équipes se trouve trop important pour la réalisation d'un championnat identique aux seniors.

ENGAGEMENTS SENIORS - RESERVES - JEUNES Accès Région et D1 : Prévus initialement le 5 juillet 2021, reportés au 1<sup>er</sup> septembre 2021. (Championnat et Coupe)

ENGAGEMENTS D2 D3 U9 Bleu et Coupe Jeunes : Prévus initialement le 26 août repoussés au 15 septembre 2021.

REPRISE des championnats, programmée le 2 octobre 2021, sous -réserve.

Report du championnat 2020-2021 vers 2021-2022, avec maintien des équipes à leur niveau.

En cas de refus ou d'engagement supplémentaire, le point réglementaire sera travaillé avec la commission technique.

Maxime TRICHARD : Demande la façon de répondre aux clubs après l'annonce du vice-président de la FFBB à l'AG de la Ligue de septembre qu'il n'y aura pas de saison blanche.

Lénaïc SORIN : En septembre dernier, tout le monde pensait à la possibilité d'une reprise en décembre. Un nouveau championnat avait même été élaboré pour une reprise en janvier. Mais malheureusement la pandémie est repartie de plus belle, ce qui a suspendu toute initiative. Ce qui viendrait à procéder des classements avec 4 ou 5 journées d'effectuées. Ce qui n'est pas pensable et les clubs l'ont bien compris.

Maxime TRICHARD : Il pense que certains clubs pourraient ressentir une frustration en étant 1<sup>er</sup> de leur championnat et qu'il va nous falloir une communication à ce propos et s'interroger sur le positionnement du Comité.

Franck JOUNIER : Il assure que le Comité alignera ses décisions sur celles de la Fédération et la Ligue. Tout en sachant qu'il faut que 50% du championnat doit être joué pour prétendre à un classement officiel. La demande aurait été plus légitime la saison dernière puisque 75% du championnat avait été joué.

Lénaïc SORIN : A la suite de cas contacts ou du COVID, certaines équipes n'ont joué qu'une seule rencontre.

Franck JOUNIER : La Fédération demande aux comités un scénario alternatif pour la fin de saison, en cas de reprise.

Alain GUERESSE s'inquiète des engagements tardifs, qui pourraient s'étaler dans la première partie de la saison et de la réactivité pour le Comité de proposer un championnat adapté à 2 vitesses.

Dominique BOUDEAU : Rappelle la complexité de l'organisation et d'élaboration d'un championnat, même si nous pouvons comprendre les incertitudes des clubs.

Lénaïc SORIN : Ce projet reste suspendu à la décision fédérale. Les dates des engagements et du début de championnat sont sensiblement reculées pour donner du temps aux clubs un temps de réaction.

Mireille COURBOULAY : Demande que nous ne fassions pas preuve de trop de pessimisme malgré la crainte de perte de licenciés qui sera inévitable. Elle réclame plus d'optimisme surtout chez les membres du comité directeur du Comité.

Elle félicite le travail et le projet de plan d'aide aux clubs.

Yannick OLIVIER confirme que les décisions de la FFBB seront prises le 19 mars prochain et que le Comité pourra y voir plus clair. Il rappelle que le plan d'aide aux clubs n'est pas neutre. De toute façon, un autre comité directeur se profile dans 2 semaines et il sera présenté un plan de reconquête de licenciés. Les CTF seront sur le terrain à partir d'avril afin de soutenir de nouveaux événements ou actions décidés par le comité. Des propositions seront présentées lors du prochain comité directeur tant dans le domaine financier que sportif pour la saison prochaine et toujours dans l'objectif de perdre un minimum de licenciés. Il termine par un message de mobilisation de tous les membres élus et salariés du comité.

Dimitri BREHERET rappelle que pour les jeunes la souplesse est de rigueur dans l'organisation de leur championnat et que la deuxième phase peut permettre facilement d'intégrer de nouvelles équipes. Nous pouvons solliciter les clubs pendant cette période afin de les inciter à organiser des rencontres entre équipes à l'engagement retardataire en attendant la deuxième phase.

Franck JOUNIER rappelle que seul ce qui vient d'être adopté ce soir sera présenté à la Fédération, afin de terminer cette saison. Il demande à tous les présidents de commission d'être mobilisés, actifs et disponibles auprès des clubs.

## 5. TOUR DES COMMISSIONS :

### FINANCE :

Bénédicte GOUGAUD explique la méthode qu'elle a appliquée afin de classer les aides liées au COVID et les aides financières régulières. Elle s'est aperçue que bon nombre de clubs qui ont procédé à une démarche de Retour au Jeu, n'ont pas eu recours au Fonds de solidarité, qui n'est pas réservé qu'aux entreprises. Les associations sont aussi concernées et à chaque fin de mois.

Aides COVID19 : Chaque club peut prétendre à une aide financière, sur l'année N-1. Pour les clubs employeurs l'exonération des charges patronales et l'aide au paiement des cotisations sont aussi accessibles, pour les associations qui emploient moins de 50 salariés. L'Agence de Services et de Paiement (ASP), permet à l'employeur contraint de placer son salarié en activité partielle, d'accéder à une aide.

En passant par Profession Sport 44, il est plus facile d'accéder à tous ces dossiers. Peuvent se rajouter : Aide à l'Alternance et Aide à l'Embauche d'un jeune de moins de 26 ans.

Ensuite les aides régulières : Fonds pour le Développement à la Vie Associative, réparti en 2 axes ; formation du bénévole et financement global d'une association. Le CNDS qui est devenu l'Agence Nationale du Sport qui est divisée en plusieurs catégories dont les fédérations. Projet Sportif Fédéral, dont les ligues et les comités communiqueront prochainement les finalités de gestion. Une chose est certaine c'est que l'accès pour les clubs a été pleinement facilité. Le dépôt des dossiers pourra s'effectuer en avril et mai avant la transmission au PSF en juin.

Il existe aussi l'ANS Emploi sous l'égide du ministère de l'Education nationale. Mais il y a obligation : être agréé et employer un jeune de moins de 25 ans.



Puis l'ANS Apprentissage.

Tout ce qui vient d'être résumé au niveau des aides, sera communiqué à tous les clubs.

### **COMPETITION 3x3 :**

Frédérique CONCILLE rappelle que le but de l'organisation de ces tournois est de recréer du lien entre le club et ses licenciés et qu'ils ne seront pas particulièrement axés sur les bénéfices pécuniaires. Ces tournois seront aussi destinés aux joueurs de 5x5, afin de reprendre le contact avec le terrain. La possibilité de mixité avec des aires de terrain doublées et toutes catégories seront concernées. Pas de coaching et l'arbitrage assuré par les joueurs. Le leitmotiv c'est bien le retour à la vie du club, des rentrées financières si possible et de l'aide au développement.

Un logiciel « Event Maker » dédié à l'aide à l'organisation visibilité sur le site de la FFBB après homologation. Frédérique CONCILLE nous rappelle que le Comité reste en soutien aux clubs dans cette organisation et cette mise en place. La modalité de participation reste la licence compétition ou le pass 3x3. Le niveau d'organisation des clubs est appelé « Open Start ». Un document sera communiqué aux clubs afin de suivre les liens utiles dans l'organisation administrative de ces tournois et les liens nécessaires. La commission pense que la motivation et le lien doivent être transmis aux entraîneurs via les présidents de clubs.

Franck JOUNIER conclut que la demande était de proposer une alternative à l'interdiction des salles et remercie Frédérique CONCILLE du travail effectué. Maintenant les clubs resteront maîtres de leur décision d'organiser ou pas ce genre de tournoi.

### **DEMARCHE CITOYENNE :**

Thierry GATEFAIT nous précise que le travail effectué jusqu'à ce jour est plus avec la Ligue qu'avec le Comité. Le guide du délégué de club est en cours de remise à jour. Il rappelle l'importance de ce rôle parfois galvaudé par les clubs et pourtant indispensable au bon déroulement d'une rencontre. Nous travaillons sur un sous-main pense bête, élaboré par la ligue de Nouvelle Aquitaine. Nous nous référons à un document déjà existant, élaboré sur le NE44 et auquel nous devons rajouter le comportement adéquat à tenir suivant l'incivilité à laquelle le délégué peut être confronté. Il rappelle sa participation au Webinaire du 23 février dernier ainsi que celle de 23 clubs du 44. Nous constatons que 16 clubs des Pays de la Loire sont labellisés, dont 5 en Loire Atlantique.

Sur un événementiel, nous avons reçu le souhait de Missillac et La Chapelle des Marais, en collaboration avec le Conseil Départemental d'organiser un tournoi axé sur le sport et la citoyenneté le 23 mai. Ils nous demandent de tenir un stand sur ce tournoi. Le Comité s'est positionné auprès de la Fédération afin d'organiser le forum national citoyen en janvier 2022.

### **OFFICIELS :**

Pascal DUPE nous annonce l'invitation des 133 clubs du CD44 et 5 clubs du CD56 à des sessions e-marque V2 : 25, 27 mars et 1<sup>er</sup> avril prochain. A ce jour, 82 clubs ont seulement répondu à cette invitation. Une relance a été effectuée. Un document de présentation sera proposé aux clubs et sur lequel Pascal DUPE explique en détail les modalités. Ensuite il nous présente la commission des officiels référents marque V2.

Une vidéo a été réalisée sur l'école d'arbitrage. Il est constaté que 50 clubs ne possèdent pas d'école d'arbitrage depuis 2 saisons. Une grande majorité opère de la formation mais ne la déclare pas. Deux types de visioconférences seront organisées : une pour la création d'école d'arbitrage et une deuxième afin de pérenniser celles déjà existantes.

Plusieurs visioconférences ont été organisées afin d'avoir un suivi des arbitres puisque l'opportunité de les rencontrer ou de les observer est impossible. Une moyenne de 50 arbitres a participé. La formation e-marque V2 a été rendue obligatoire. Un travail collaboratif a été effectué avec la CRO et s'est révélé profitable à tous. D'autres visioconférences doivent avoir lieu en mars avril. Il ressort une satisfaction de ce travail collectif qui sert de prolongation à la démarche départementale. L'EAD continue malgré tous les soucis causés par le contexte actuel. La troisième journée terrain est reportée à Pâques. Les clubs sont avertis de l'absence de leur stagiaire par courrier. Les épreuves écrites et orales seront organisées cette saison. Les diverses possibilités seront étudiées pour la saison prochaine.

N'ayant pas eu réponse à la demande d'aide auprès de la Fédération dans le domaine des désignations, la commission décide de s'adapter et essaie de développer un système qui nous permettra de résoudre ce problème. Concernant l'INFBB, et les problèmes rencontrés et non résolus par la FFBB, c'est un peu long. La Poste nous propose la dotation de deux chemises d'arbitre par Comité, afin de promouvoir la fidélisation des jeunes arbitres. Afin d'aider la commission à choisir, la Fédération a transmis une grille d'évaluation. Cette démarche sera appliquée dès cette année, pour les stagiaires de 2019/2020. Pascal DUPE souligne la qualité des podcasts et des vidéos transmises par la FFBB. Il regrette par contre le silence de la Fédération sur la charte de l'arbitrage surtout dans cette période d'inactivité, qui aurait été propice à la réflexion.

#### **VIVRE ENSEMBLE :**

Alain GUERESSE demande la participation des CTF Nicolas et Patrice à la prochaine réunion.

La tenue le 19 mars prochain du forum régional du mini-basket sera programmée en deux parties. Cette deuxième partie est réservée au Comité et le sujet abordé sera celui de l'OBE en particulier. A la suite d'une communication avec Patrice, la Commission a estimé sa réflexion très intéressante sur la participation des OBE et comme c'est Patrice qui est prévu d'intervenir au nom du CD44, Alain GUERESSE demande que son intervention aborde ce sujet.

#### **MINI JEUNES :**

La commission a commencé à travailler sur la prochaine fête du mini-basket les 12 et 13 juin prochains et en parallèle sur une nouvelle formule de cette fête. Cela consisterait à délocaliser la fête sur 5 sites, voire plus, comme la fête du baby. C'est pour l'instant une évocation mais qui demande réflexion, tout en évaluant les aspects négatifs et positifs. Cette idée sera développée dans la perspective de l'annulation de la fête de la Beaujoire. Franck JOUNIER confirme que cette réflexion fera partie d'un thème de la prochaine réunion, dans le cadre de la reprise sportive. Les dates du challenge Benjamins sont toujours positionnées les 17 et 24 avril et la Ligue 17 et 27 mai, à la suite du changement de date de la Fédération et en fonction de l'évolution de la situation liée à la crise sanitaire.

#### **EQUIPEMENTS :**

Ricardo POZZETTO nous annonce qu'une visioconférence est programmée avec Armel COCAUD ainsi qu'un déplacement au Pouliguen afin de d'homologuer le terrain 3x3 dans la perspective du tournoi Opens Plus.

Un nouveau projet sur Varades est apparemment lancé et une visite de la commission sera nécessaire.

Une rencontre s'est déroulée avec le maire d'Orvault et le président du club du SC Orvault, afin de régler le problème de l'accès de la salle de La Ferrière.

#### **PRESIDENT :**

Franck JOUNIER rappelle la date du séminaire des dirigeants de la Ligue : le samedi 27 mars. Il souhaite la participation d'un maximum de membres du comité directeur. Avec l'assistance de Maxime LEROUX le planning des visioconférences organisées par le Comité, sera transmis à l'ensemble des membres du comité directeur. Franck JOUNIER nous rappelle sa participation en présentiel à Rennes de la Zone Ouest FFBB.

#### **Franck BAUDRILLER :**

Il fait le point de sa réflexion avec Guénaël LAHONDA, sur la formation des dirigeants. Il pense organiser des échanges avec des présidents de clubs comptant des nombres différents de licenciés afin de faire le tour des problématiques qu'ils rencontrent. Il ressort 4 thèmes : le projet club - le projet sportif – la communication – la recherche du bénévole. Prise de contact avec les présidents sélectionnés et sectorisés. Il prévoit 3 à 4 visioconférences dont la première pourrait avoir lieu fin mars.

Franck JOUNIER rappelle aux personnes qui sont amenées à solliciter les salariés, qu'il serait bien d'en informer le directeur afin d'évaluer leur disponibilité.

**E-Sport :**

Sèverine AILLERIE explique que la commission est un peu à l'arrêt. Il lui faut d'abord gérer les adultes et les mineurs. Une réflexion se pose à propos de l'inquiétude des parents envers ces derniers, ce qui ne sera pas simple à résoudre. Pas assez d'éléments. Franck JOUNIER rappelle qu'au mois d'août prochain un tournoi est prévu à St Nazaire et qu'il souhaiterait que le Comité y soit présent pour y faire une démonstration d'e-sport.

**PRESIDENT :**

Franck JOUNIER rappelle que l'ensemble des membres doivent rester mobilisés et qu'ils peuvent le solliciter notamment le lundi lors de sa présence au Comité et que les membres du Comité Directeur peuvent le joindre sur son portable.

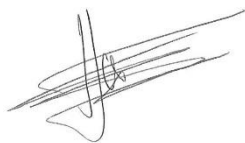
**SECRETAIRE GENERAL :**

Dominique BOUDEAU relance les présidents de commission pour une rencontre en présentiel ou en visioconférence. Notamment pour la préparation des rapports d'activité et pour certains autres en plus la relecture ou la modification des règlements pour la saison prochaine.

Franck JOUNIER remercie tous les membres du comité directeur pour la qualité des échanges et des interventions de ce soir.

La séance est levée à 21h05

**Le Président du Comité,**  
Franck JOUNIER



**Le Secrétaire Général,**  
Dominique BOUDEAU

